

LE MONDE ILLUSTRÉ

MONTRÉAL, 29 JUIN 1889

SOMMAIRE

TEXTES : Entre-Nous, par Léon Ledieu. — Promenade à travers l'Exposition Universelle, par P. Colonnier. — Poésie : Blonde ou brune ? par Chs-M. Ducharme. — Propos du docteur, par le Dr Ambo. — Biographie de Monsignor E.-C. Langevin. — Procession de la Fête-Dieu, par L. Gougeon. — Nos gravures. — Souvenir ! par Paul Durand. — Connaissances utiles. — Poésie : La maison du bon Dieu, par Achille Paysan. — Curiosités ethnographiques. — Légendes brésiliennes, par F. Delaye. — Choses et autres. — Le billard (avec dessin). — Variétés. — Récréations de la famille. — Feuilleton : Sans Mère.

GRAVURES : Portrait de feu Monsignor Edmond-Charles-Hypolite Langevin. — Le désastre de Johnstown (quatre dessins). — Vue à vol d'oiseau du Champ-de-Mars et des divers palais de l'Exposition Universelle. — Exécution par l'électricité : La chaise et l'appareil employé pour l'exécution des condamnés à mort, aux Etats-Unis. — Gravure du feuilleton.

Primes Mensuelles du "Monde Illustré"

1 ^{re} Prime	50
2 ^{me} "	25
3 ^{me} "	15
4 ^{me} "	10
5 ^{me} "	5
6 ^{me} "	4
7 ^{me} "	3
8 ^{me} "	2
88 Primes, à \$1	88
94 Primes	\$200

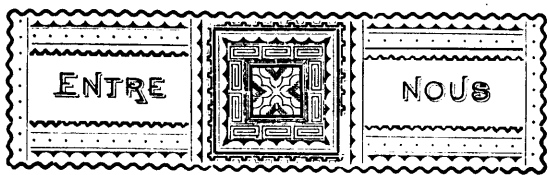
Le tirage se fait chaque mois, dans une salle publique, par trois personnes choisies par l'assemblée. Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront le tirage de chaque mois.

NOS PRIMES

SOIXANTE-TROISIÈME TIRAGE

Le soixante-troisième tirage des primes mensuelles du MONDE ILLUSTRÉ (numéros datés du mois de juin) aura lieu SAMEDI, le 6 JUILLET, à 8 heures du soir, dans la salle de l'UNION SAINT-JOSEPH, coin des rues Sainte-Catherine et Sainte-Elizabeth.

Le public est instamment invité à y assister. Entrée libre.



Les morts durent bien peu ; laissons les sous la pierre ; Hélas ! dans leur cercueil ils tombent en poussière Moins vite qu'en nos cœurs.

A dit Victor Hugo après que tant d'autres l'ont pensé, mais les Américains qui font si peu de cas de la vie... des autres, veulent que leur dépouille mortelle soit léguée à leurs descendants avec toutes les apparences de la vie.

Une nouvelle compagnie appelée "New Mausoleum" vient de se former à New-York, et offre ses services au public.

Ces industriels, qui veulent vivre des morts, ont lancé une circulaire dans laquelle ils invitent leurs contemporains à renoncer à la coutume d'enterrer leurs parents décédés, et de recourir à leur procédé qui est la dissiccation. Les corps soumis à une série d'opérations conserveront leurs formes pendant un certain nombre d'années (garanti par la compagnie), et déposés dans des caveaux particuliers où l'on pourra les voir à volonté.

La circulaire est très bien illustrée.

Mais cette idée de préserver les corps, d'une destruction qui semble être la loi naturelle, n'est

pas nouvelle, car les Egyptiens surtout l'ont mise en pratique d'une façon merveilleuse et, pour faire bien comprendre le système employé par eux, je vais vous faire assister au dépouillement d'une des momies soignées de l'ancienne Egypte, d'après le récit d'un savant :

En allant du dehors au dedans, on trouvait d'abord autour de la momie une sorte de cartonnage épais, à masque doré, moulant autant que possible les formes du corps enseveli.

Le cartonnage une fois ouvert, une vague et délicieuse odeur d'aromates, de liqueur de cèdre, de poudre de santal, de myrrhe et de cinnamome, se répandit par la cabine de la cange, car le corps n'avait pas été englué et durci dans ce bitume noir qui pétrifie les cadavres vulgaires, et tout l'art des embaumeurs semblait s'être épuisé à conserver cette dépouille précieuse.

Un lacs d'étroites bandelettes en fine toile de lin, sous lequel s'ébauchaient vaguement les traits de la figure, enveloppait la tête ; les baumes dont ils étaient imprégnés avaient coloré ces tissus d'une belle teinte fauve. A partir de la poitrine, un filet de minces tuyaux de verre bleu, semblables à ces cannetilles de jais qui servent à broder les basquines espagnoles, croisait ses mailles, réunies à leurs points d'intersection par de petits grains dorés, et, s'allongeant jusqu'aux jambes, formait à la morte un suaire de perles digne d'une reine.

Sur la tête de la momie était placé un riche miroir en métal poli, comme si l'on eût voulu fournir à l'âme de la morte le moyen de contempler le spectre de sa beauté pendant la longue nuit du sépulchre.

Au long du corps on avait mis l'étroite cuvette carrée en bois de santal, où de son vivant la morte accomplissait ses ablutions parfumées.

La momie une fois hors du cartonnage, le savant commença à la démailloter avec l'adresse et la légèreté d'une mère voulant mettre à l'air les membres de son nourrisson ; il défit d'abord l'enveloppe de toile cousue, imprégnée de vin de palmier, et les larges bandes qui, d'espace en espace, ceblaient le corps. Puis il atteignit l'extrémité d'une bandelette mince enroulant ses spirales infinies autour des membres de la jeune Egyptienne.

Elle peletonnait sur elle-même la bandelette, comme eut pu le faire un des plus habiles embaumeurs de la ville funèbre, la suivant dans tous ses méandres et ses circonvolutions. A mesure que son travail avançait, la momie, dégagée de ses épaisseurs, comme la statue qu'un praticien dégrossit dans un bloc de marbre apparaissait plus svelte et plus pure. Cette bandelette déroulée, une autre se présente plus étroite et destinée à serrer les formes de plus près. Elle était d'une toile si fine, d'une trame si égale, qu'elle eut pu soutenir la comparaison avec la batiste et la mousseline de nos jours.

Enfin, la jeune Egyptienne, morte depuis trente siècles, apparut belle encore et comme endormie aux regards du savant et de son ami émerveillé.

On croit rêver en lisant ces lignes, et cependant rien n'est plus vrai. Au reste, ne sait-on pas qu'il y a quelques années on a retrouvé le corps du grand Pharaon, de Rhamses II—ce Napoléon des Egyptiens, comme l'a nommé un écrivain moderne—et qu'il était encore assez bien conservé pour donner une idée exacte des traits et de la physionomie du grand roi.

Mais toutes les précautions prises par les monarques égyptiens pour assurer leur tranquillité après leur mort, leurs sépulchres cachés dans les flancs des montagnes creusées, l'entassement des pierres énormes, rien n'a pu soustraire leur dépouille à la curiosité des savants, des curieux et surtout des voleurs.

Quand aux Américains, où veulent-ils en venir avec leur méthode de conserver les corps, même indéfiniment ?

Les morts vont vite, et de tout temps, l'oubli a suivi de près leur disparition de la scène de la vie ; on les a brûlés, enterrés, momifiés, abandonnés aux oiseaux de proie ou aux fauves, mais on ne se souvient que de quelques uns, et la découverte du cadavre de Sesostres n'a provoqué qu'un sentiment de curiosité et non d'affection.

Les anciens comprenaient si bien cela, qu'à Rome, des bouffons assistaient même aux funérailles des grands personnages ; ils y figuraient pour amuser, par leurs grimaces et leurs plaisanteries, la foule qui marchait derrière le corps, "afin qu'elle s'ennuyât moins à suivre le convoi", dit un auteur.

Nos corps, pour le cas que l'on en fait de notre vivant, ce n'est pas trop la peine de les conserver après notre mort, et il serait à désirer que l'on inventât, au contraire, un moyen de les préserver longtemps quand ils sont animés par l'âme, mais certains médecins ne sont pas de cet avis.

Il vient de se dérouler, en effet, à Montréal, un procès qui, en Europe, aurait eu le plus grand retentissement, tant certains détails en sont stupéfiants.

Un médecin poursuivait en dommages un de ses confrères pour avoir dit que par son incapacité il avait fait mourir une femme qu'il avait opérée.

Dans l'audition de la cause, un des témoins, médecin lui-même, a déclaré qu'en effet le demandeur avait agi comme un charlatan et que l'opération avait été une véritable boucherie, et cela en sa présence et devant un troisième médecin.

Bien plus, il a ajouté en réponse à une question à lui faite par son avocat, qu'il ne s'était pas opposé à cette prétendue boucherie, et bien que reconnaissant l'incapacité de son confrère, il n'avait pas fait l'opération lui-même par étiquette professionnelle !!!

Ainsi, c'est une chose admise que nous sommes exposés tous les jours à nous faire assassiner, sans pouvoir nous défendre, en présence de gens qui ont conscience de ce qui se passe, qui peuvent nous porter secours, mais qui se gardent bien de le faire parce que l'opérateur est plus âgé qu'eux et que l'étiquette professionnelle les oblige à rester simples spectateurs du crime.

Mais cela dépasse les limites du possible ! Cela ne se voit pas chez les sauvages les moins intelligents ! C'est incroyable ! On ne peut pas même rêver pareille absurdité ! et l'énormité même de cette prétention me fait croire que l'opération n'a pu avoir lieu dans les conditions relatées par cet étrange témoin.

Trois explications peuvent se présenter à l'esprit du lecteur qui a pris connaissance de ce procès :

—La version donnée par le médecin témoin, est exacte ; alors, lui-même est coupable de ne pas avoir empêché la tuerie, et il doit être châtié.

—Cette version est fautive ; dans ce cas, le même témoin doit être puni pour avoir rendu un faux témoignage.

—Les rapports des journaux sont inexacts ; dès lors les journalistes doivent être poursuivis pour avoir calomnié et le demandeur et le défendeur.

Mais de quelque manière que l'on envisage la cause, il est nécessaire, dans l'intérêt public, que les choses n'en restent pas là, et que quelqu'un supporte les conséquences de sa faute.

Que deviendrait donc l'honneur—je ne parle pas de l'étiquette—que deviendrait donc l'honneur du corps médical, si l'on allait passer l'éponge sur ce scandale et n'en plus parler ! Que deviendrons nous, si, dans chaque médecin, nous avions le droit de voir un meurtrier ou son complice !

Ce que nous demandons aux médecins n'est pas tout du savoir-vivre entre eux, que du savoir faire vivre pour nous.

L'étiquette professionnelle a donc ses dangers, de même que l'étiquette des cours a ses ridicules, il faut de l'esprit ou tout simplement du bon sens pour éviter les conséquences des excès dans les deux cas.

On sait à ce propos que la reine Victoria tient beaucoup à ce que les règles de l'étiquette de la cour soient régulièrement observées, mais elle sait aussi comprendre qu'on s'en écarte quand il le faut. Elle a elle-même montré l'exemple de cette nécessité.

Un jour, à Londres, dans une soirée royale, la lampe se mit à filer. La reine se leva et baissa la lampe.

Stupéfaction générale.

—Quoi ! Votre Majesté a daigné elle-même... s'écrier une dame d'honneur.

—Mon Dieu, oui, répondit la reine. Si je m'étais écriée : la lampe file ? une de mes dames d'honneur aurait dit au chambellan : " Mais, voyez donc, monsieur, la lampe file ! " Le chambellan aurait dit au premier valet de chambre : " Monsieur, la lampe de la reine file ! " Le premier valet de